

RÉGION ACADÉMIQUE DE LA GUADELOUPE



**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**



Présentation

La 30^e Edition de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® (SPME) aura lieu du 18 au 23 mars 2019.

Cette action éducative phare permet aux élèves de mieux connaître l'univers des médias et de la presse dont la fréquentation est importante, d'en comprendre les enjeux culturels et démocratique, de se forger une citoyenneté libre et éclairée.

En favorisant la lecture de la presse et des médias ainsi que les pratiques éditoriales et les productions de médias scolaires, elle suscite le plaisir du texte, de la lecture et de l'écriture. Elle contribue au développement du sens de la synthèse et de l'argumentation des élèves.

En invitant à la rencontre entre le monde éducatif et les professionnels de la presse et des médias, elle permet de développer, chez les élèves, une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information et de mieux les prémunir des fausses informations, des théories du complot et du relativisme.

La Semaine de la presse et des médias dans l'École® est organisée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) qui est chargé de l'éducation aux médias et à l'information dans l'ensemble du système éducatif (article D. 314-99 et suivants du code de l'éducation issu du décret no 93-718 du 25 mars 1993 modifié par le décret du 28 mars 2007).

Chiffres de l'édition 2018 de la SPME (29^e édition) :

- 17500 établissements scolaires (15 800 en 2016, 17 000 en 2017)
- 220000 enseignants
- 3 800 000 élèves
- 1800 médias partenaires
- 929 150 exemplaires de journaux
- Une soixantaine d'offres numériques dédiées
- 23 000 dossiers pédagogiques

Les trois piliers de la Semaine de la presse et des médias dans l'École®

Cette opération repose sur trois principes majeurs : le partenariat, la gratuité et le pluralisme.

Partenariat

Outre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture, plusieurs institutions publiques et organismes privés sont associés. Le coordonnateur académique du CLEMI confectionne et met gratuitement à disposition des écoles et des établissements scolaires inscrits à l'opération des colis-presse, réalisés à partir des stocks d'inventus de journaux et de magazines fournis par le distributeur de presse locale, Guadeloupe Diffusion Presse et France-Antilles Guadeloupe.

Il est particulièrement important que l'exploitation des colis-presse par les enseignants corresponde à un projet pédagogique précis tout en respectant le pluralisme des opinions.

Les quotidiens nationaux participant à la Semaine de la presse et des médias dans l'École® datés du même jour permettent une analyse comparative des « unes » par les élèves. Les médias audiovisuels et numériques proposent des actions spécifiques et des contenus pédagogiques à destination des élèves et des enseignants.

Les équipes éducatives ont toute latitude pédagogique pour concevoir et organiser leur travail autour de ces propositions : débats, ateliers, concours, panoramas de presse, expositions, etc.

Gratuité

Les établissements scolaires inscrits à l'opération reçoivent gratuitement les titres de presse mis à disposition par le CLEMI. Les journalistes se déplacent bénévolement pour animer en lien avec les enseignants, des ateliers, tables rondes, conférences organisés dans les établissements scolaires. Il peut être fait appel aux professionnels de la presse et des médias inscrits dans la réserve citoyenne de l'éducation nationale.

Pluralisme

Tous les médias peuvent s'inscrire à la Semaine de la presse et des médias dans l'École® quels qu'en soient l'opinion, l'illustration, le contenu rédactionnel ou la ligne éditoriale. Il est souhaitable que les responsables pédagogiques restent vigilants à l'égard des contenus qui pourraient être diffusés par des médias inscrits (images choquantes, opinions réprouvées par la loi...)

Publics, acteurs concernés et objectifs, finalité de l'opération

Les enseignants et les élèves du 1^{er} et du 2nd degrés de toutes disciplines sont invités à participer. Opération phare du CLEMI, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® s'inscrit historiquement au sein des écoles et des établissements scolaires (CDI et/ou enseignements disciplinaires). Elle vise au développement du sens critique et à l'acquisition d'une éthique citoyenne sur les questions de liberté d'expression, d'opinion et de laïcité. L'opération favorise l'expression et la production des élèves, de la maternelle au lycée (enseignement général, technologique et professionnel). Elle soutient l'éducation aux médias et à l'information (EMI) qui nourrit le parcours citoyen de l'élève, en complément de l'enseignement moral et civique (EMC).

Pilotage et bilan de l'opération

Initiative du ministère de l'éducation nationale, coordonnée par le CLEMI, en partenariat avec les professionnels des médias, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est, dans chaque académie, placée sous la responsabilité du recteur. Elle engage les différents acteurs concernés : coordonnateur académique du CLEMI en lien avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, Réseau Canope, les associations péri-éducatives et l'ensemble des professionnels de la presse et des médias.

Le coordonnateur académique du CLEMI est également chargée de l'organisation matérielle, du suivi pédagogique, de l'évaluation au niveau académique de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®.

Le CLEMI dresse, au niveau national, un bilan des actions conduites dans le cadre de la Semaine

de la presse et des médias dans l'École ®. Ce bilan fait l'objet d'une publication sous la forme d'un rapport national téléchargeable sur le site du CLEMI (www.cleml.fr) et d'une présentation au groupe de pilotage réunissant chaque année les partenaires médias, institutionnels et associatifs au ministère de l'éducation nationale.

Toutes les dispositions à prendre pour que l'information sur les modalités de participation soit largement diffusée dans les écoles et les établissements scolaires sont nécessaires au bon fonctionnement de l'opération.

Cette note, destinée au recteur pourra être diffusée aux relais pertinents. Elle a été élaborée pour être utile à l'inspectrice d'académie-directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) ; aux inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) ; au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ; aux inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ; aux proviseurs, principaux et directeurs des écoles ; aux acteurs de la vie collégienne et lycéenne. Sa diffusion se fait via le coordonnateur académique du CLEMI en lien avec le délégué académique à l'éducation artistique et l'action culturelle (DAAC), le délégué académique à la vie lycéenne (DAVL), le délégué académique au numérique (DAN) et par le biais des corps d'inspection territoriaux.

Thème 2019 : « l'information sans frontières ? »

Cette thématique permettra d'aborder avec les élèves sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire les pratiques et les enjeux de l'information dans un monde à l'ère numérique. Désormais plurielle, l'information survient à chaque instant, en provenance de tous les horizons, produite par toute sorte d'acteurs. Cette thématique prolonge le questionnement autour des nouveaux modes de diffusion, de circulation et de partage de l'information. Elle s'inscrit dans les priorités gouvernementales en matière d'éducation à la citoyenneté et de prévention des risques liés à la manipulation de l'information. Elle s'ancre dans les priorités ministérielles (lire, écrire, compter, respecter autrui) en matière d'éducation artistique et culturelle et dans le cadre de la stratégie du numérique au service de l'école de la confiance.

Modalité des inscriptions 2019

L'inscription des écoles et des établissements scolaires se fait directement en ligne : http://ppe.orion.education.fr/guadeloupe/itw/answer/s/2nnmc1gxxl/k/30e_SPME_Inscription_Etablissement jusqu'au vendredi 25 janvier 2019.

Ressources pédagogiques

Avec le colis-presse, les enseignants reçoivent le dossier pédagogique réalisé pour le 1^{er} degré et le 2nd degré ainsi que les deux affiches de la Semaine de la presse et des médias dans l'École®, documents accompagnés d'un courrier.

Le dossier pédagogique, les affiches « dessin » et « photo » 2019 seront mises en ligne à partir du 1^{er} janvier 2019 sur le site du CLEMI www.cleml.fr.

Les partenaires médias proposeront également de nombreuses ressources dès mars 2019 à l'adresse : <https://www.cleml.fr/semaine-presse-medias>

Les publications du CLEMI :
Éducation *aux médias et à l'information à l'école primaire*
<https://www.cleml.fr/EMI-ecole-primaire>

Médias et Information, on apprend !
<https://www.cleml.fr/tr/ressources/brochures-medias-information-on-apprend.html>

Toutes les ressources
<https://www.cleml.fr/fr/ressources.html>